



No. Résolution	PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES École Carignan-Salières	
	Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 14 mai 2018 à 19h00, à l'école Carignan-Salières	
CE-131-17-18-38	ÉTAIENT PRÉSENTS	
	Mme Sylvie Boucher	Parent
	Mme Sophie Deslauriers	Parent
	M. Charles-Antoine Godue-Faucher	Parent
	Mme Kim Rémillard	Parent
	Mme Anne Jourdain	Responsable du service de garde
	Mme France Matteau	Représentante du personnel de soutien
	Mme Isabelle Dupuis	Enseignante
	Mme Catherine Saulnier	Enseignante
	Mme Aurélie Laturaze en remplacement de Mme Elaine Bouffard	Enseignante
	PARTICIPAIENT ÉGALEMENT	
	Mme Martine Fréchette	Directrice
	Marie-France Lavallée	Directrice adjointe
	Édith Labrosse	Représentante de la communauté
	ÉTAIT ABSENTE	
	Mme Karine Verreault	Parent
	ORDRE DU JOUR PROPOSÉ	
	1. Accueil 1.1 Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée à 19h05	
	2. Nomination d'un ou d'une secrétaire Madame Sophie Deslauriers est nommée.	
	3. Lecture et adoption de l'ordre du jour La lecture de l'ordre du jour étant faite, il est proposé d'ajouter un sous-point 7.1.7 intitulé « Approuver la délégation à la direction du pouvoir de signer le procès-verbal »; Il est proposé par Madame Catherine Saulnier d'adopter l'ordre du jour modifié.	
LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ		
4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 avril 2018		



CE-131-17-18-39

Il est proposé par Madame Anne Jourdain d'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 avril 2018.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 9 avril 2018

- Au sujet de l'approbation des principes d'encadrement pour les frais chargés aux parents (point 7.1.1, page 3), Madame Fréchette indique que la Commission scolaire demande que les frais soient soumis pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'établissement du mois de juin étant donné le recours collectif en cours.
- Au sujet de la consultation sur le plan d'engagement envers la réussite (point 7.1.3, page 3), Madame Fréchette explique que tous les conseils d'établissement l'ont adopté. Elle précise également que le délai de 10 ans pour atteindre la cible d'au moins 60 minutes d'activités physiques par jour est imposé par le ministère.
- Au sujet du dossier de la cour d'école (point 7.3, page 4), Madame Fréchette indique que le ministère a confirmé l'octroi d'une subvention. La Commission scolaire prévoit démarrer le processus d'appel d'offres avant l'automne 2018. Le conseil municipal devrait autoriser la signature du protocole d'entente à la séance du mois de juin prochain. Étant donné que la Commission scolaire refuse la demande de la ville pour des modules de jeux adaptés aux enfants de 18 mois à 5 ans, il est possible que le montant de subvention de 25 000 \$ annoncé par la ville soit réduit.
- Au sujet du projet à venir de planter des fleurs sauvages à l'avant de l'école pour attirer les abeilles (point 7.3.3, p. 5), Madame Labrosse indique que le conseil municipal évalue le projet mais qu'il se questionne relativement à l'entretien de la plate-bande et à sa pérennité. Madame Lazure propose que des ruches soient installées sur le toit de l'école.
- Au sujet du mini conseil municipal (point 7.3.5, p. 6), les membres du conseil d'établissement s'entendent sur le report du projet à la prochaine année scolaire. Madame Labrosse indique que la ville soumettra une proposition à l'école à ce sujet.

6. Parole au public
Il n'y a aucun public.

7. Étude des dossiers
7.1 DÉCISION

7.1.1 Approuver une activité éducative du préscolaire



CE-131-17-18- 40

Madame Fréchette indique que les professeurs du préscolaire souhaitent tenir une activité lors de laquelle les élèves procéderont à la vente et l'achat de petits objets amenés de la maison. Des pièces de monnaie seront utilisées. L'activité vise un éveil aux mathématiques et à ce que les élèves développent une aptitude à échanger.

Il est proposé par Madame Isabelle Dupuis d'approuver l'activité éducative du préscolaire.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2 Approuver les encadrements au service de garde pour 2018-2019

Madame Jourdain indique que seuls les montants ont été indexés, le reste du document demeure le même que celui pour 2017-2018.

CE-131-17-18- 41

Il est proposé par Monsieur Godue-Faucher d'approuver les encadrements au service de garde pour 2018-2019.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.3 Approuver la révision du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Madame Fréchette présente les ajouts suivants :

- Dans l'analyse de la situation d'intimidation et de la violence, il est ajouté que pour l'année 2018-2019, tous les membres de l'équipe-école ont choisi de mettre l'emphase sur les valeurs de cohérence et de constance dans les interventions auprès des élèves (page 4);
- L'échéancier de mise en œuvre des différentes mesures est modifié afin d'indiquer des périodes de manière plus générale, par exemple « À faire annuellement », de manière à éviter d'avoir à modifier les dates chaque année (partout dans le document);
- Les mesures de prévention prévues pour l'année 2017-2018 sont reprises pour l'année 2018-2019 (page 5-6);
- Pour les actions et les sanctions pour l'auteur du geste, il est dorénavant prévu qu'en cas de récidive c'est la



CE-131-17-18-42

direction (avec l'aide des T.E.S.) qui interviendra plutôt qu'uniquement le directeur de l'école;

Il est proposé par Madame Rémillard d'approuver la révision du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4 Approuver le choix de la compagnie de photographie pour 2018-2019

Madame Lavallée indique que la compagnie Enfants Clic propose une ristourne de 15 % pour la première année, de 17 % pour la deuxième année et de 20 % pour la troisième année. Deux journées complètes ont été réservées pour les séances de photos, soit les 24 et 25 septembre 2018. Trois prises seront faites pour chaque enfant. Il est demandé par un membre du conseil d'établissement d'obtenir le nombre de photographies vendues via le web afin de valider si le montant de la ristourne obtenue pour l'année 2017-2018 est adéquat.

CE-131-17-18-43

Il est proposé par Madame Saulnier d'approuver le choix de la compagnie de photographie Enfants Clic pour l'année 2018-2019.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.5 Approuver le choix de la campagne de financement pour 2018-2019

Madame Lavallée indique que l'OPP aurait aimé reprendre la vente d'agrumes. Cependant, les sommes recueillies lors de la campagne de financement 2017-2018 étant de moins de 7 000 \$, l'activité n'est pas rentable. La compagnie Humeur Design propose la vente de recettes en pot et de T-shirts soulignant le 5^e anniversaire de l'école. Le coût de revient d'un pot est de 5 \$ et le prix de vente serait de 10 \$. Le coût de revient d'un T-shirt est de 4 \$ pour un achat de 550 t-shirts. Madame Fréchette indique que si les 550 t-shirts ne sont pas tous vendus, l'école achètera la balance. Les membres du conseil d'établissement proposent de le vendre 5 \$ afin d'éviter la manipulation de monnaie. Les t-shirts seraient vendus dès le mois de juin 2018 alors que la vente des pots est prévue pour novembre 2018.

CE-131-17-18-44

Il est proposé par Monsieur Godue-Faucher d'approuver la vente de recettes en pot et de t-shirts pour la campagne de financement 2018-2019 et de retenir à cet effet la proposition de la compagnie Humeur Design.



LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.6 Approuver le sondage à envoyer aux parents

Madame Rémillard indique les modifications suggérées à la suite de la transmission par courriel d'un projet de sondage aux membres du conseil d'établissement. Les modifications seront faites et le sondage sera à nouveau transmis par courriel pour approbation finale. Il sera par la suite déposé pour information à la prochaine réunion du conseil d'établissement.

CE-131-17-18- 45

Il est proposé par Madame Rémillard que l'approbation finale du sondage soit faite par courriel et qu'elle vaille comme si faite à la présente séance du conseil d'établissement. Les approbations reçues par courriel seront jointes à la présente pour en faire partie intégrante.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.7 Approuver la délégation à la direction du pouvoir de signer le procès-verbal

Madame Fréchette indique qu'il est permis de déléguer à la direction de l'école le pouvoir de signer le procès-verbal des séances du conseil d'établissement en cas d'impossibilité de le faire par le secrétaire.

CE-131-17-18- 46

Il est proposé par Madame Jourdain d'approuver la délégation à la direction du pouvoir de signer le procès-verbal des séances du conseil d'établissement.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 DISCUSSION

7.2.1 Changement de date du prochain CÉ (11 au lieu du 4 juin)

CE-131-17-18-47

Il est proposé par Madame Jourdain que la date du prochain conseil d'établissement soit fixée au 11 juin.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 INFORMATION

7.3.1 Parole aux membres

Madame Lazure indique que les groupes de 5^e année feront une sortie au parc des îles de Boucherville le 25 mai prochain dans le



cadre du programme « On bouge au cube ». Quant à la deuxième visite de madame Laprade au sujet des groupes sanguins, elle est prévue le 28 mai prochain.

Madame Saulnier ajoute que le mois de la culture et le programme « On bouge au cube » sont toujours en cours.

7.3.2 Parole à la représentante de la communauté

Madame Labrosse demandera à la ville d'entretenir et de faucher l'arrière-lot de la cour d'école.

À la demande de Madame Lavallée pour que des tables à pique-nique soient installées devant le centre communautaire, madame Labrosse s'engage à s'informer auprès de la ville.

7.3.3 Parole au représentant du comité de parent

Monsieur Godue-Faucher indique que la prochaine réunion du comité de parents est prévue pour le 17 mai prochain.

8. Varia

- Souper de fin d'année

Le souper de fin d'année se tiendra le 11 juin prochain à 18h30.

- Madame Rémillard invite les membres du conseil d'établissement à visionner la capsule web « Ça paraît pire dans ma caboche ».

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le 11 juin 2018.

Il est proposé par madame Deslauriers de lever la séance à 20h48.

CE-131-17-18-48

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire d'assemblée

Sophie Deslauriers

Date : ____/____/____

Présidente

Kim Rémillard

Date : ____/____/____